

08CS2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU P.E.T.R. DE L'ARIEGE

COMITE SYNDICAL  
Séance du 17 février 2026

DELIBERATION N° 08CS2026

<b>Nombre de Délégués :</b> - en exercice : 50 - présents : 5 - procurations : - votants : 5	<b>Objet de la délibération :</b> <i>Demande de subvention au titre du dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux – Année 2026</i>
--	--

**Date de la convocation :** 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois de février à 18 heures 30 à Foix, le Conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Ariège, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain TOMEIO.

Le quorum n'ayant pas été atteint pour cette séance, le conseil a de nouveau été convoqué.

**Date de la 2<sup>e</sup> convocation :** 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois de février à 16 heures à Foix, le Conseil syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Ariège, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain TOMEIO.

Le conseil pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

**Présents :**

**C.C du Pays de Mirepoix :** TOMEIO Alain

**C.C de la Haute Ariège :** FOURCADE Dominique

**C.C. Arize-Lèze :**

**C.C Pays de Tarascon :**

**C.A. Pays Foix Varilhes :** BORDES Marine, CAYROL Paul

**C.C. du Pays d'Olmes :** TORECILLAS Jean - Luc

**C.C des Portes d'Ariège Pyrénées :**

**Excusés :**

**C.C du Pays de Mirepoix :**

**C.C de la Haute Ariège :** BLANCO Didier

**C.C. Arize-Lèze :**

**C.C Pays de Tarascon :**

**C.A. Pays Foix Varilhes :** MELLER Norbert

08CS2026

**C.C. du Pays d'Olmes** : PEREIRA Cécile

**C.C des Portes d'Ariège Pyrénées** : AUGERY Maryline, PEYREFITTE Isabelle

Monsieur Dominique FOURCADE est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Régional d'Occitanie, dans le cadre de son dispositif de contractualisation, soutient l'ingénierie des territoires de projets porteurs d'un contrat territorial en milieu rural, notamment des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux.

Depuis 2018, la Région formalise son soutien à l'ingénierie dans le cadre d'un Document Annuel d'Objectifs, rédigé par le PETR et transmis en tant que pièce constitutive de la demande d'aide, qui définit les objectifs visés, les moyens mobilisés et les résultats attendus en matière d'animation territoriale.

Au regard des missions et compétences du PETR de l'Ariège et de l'ingénierie affectée à leur réalisation, il convient de solliciter, au titre de l'année 2026, une aide auprès du Conseil Régional d'Occitanie dans le cadre du dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux.

**Monsieur le Président sollicite l'approbation pour demander une subvention à la Région Occitanie et l'autorisation de signer tout document afférent.**

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** et
- **DONNE** pouvoir à M. TOMEO Alain, le président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré le 10 février 2026

Le Président,  
Alain TOMEO



Le Président certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte

Le :

Après dépôt en Préfecture le :

*Le présent acte administratif est contestable dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le Tribunal administratif de TOULOUSE.*